



Communiqué de presse

Toulouse, le 11 janvier 2020

Trophées Ecomobilité 2020

Le palmarès de la 9^{ème} édition dévoilé tout au long de la semaine



Pour la 9^{ème} année consécutive, les Trophées Ecomobilités Tisséo Collectivités récompenseront les démarches de plan de mobilité employeur d'entreprises privées ou administrations de l'aire métropolitaine toulousaine qui se distinguent par leur excellence, leur esprit d'innovation ou encore leur volonté d'agir. Aujourd'hui, lundi, Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités donnera le coup d'envoi du début du palmarès de cette édition 2020. Tout au long de la semaine, les noms des entreprises lauréates seront dévoilés chaque jour lors de la diffusion de courtes vidéos par catégorie de prix sur le site de Tisséo Collectivités via le lien :

<https://tisseo-collectivites.fr/actualites/trophees-ecomobilite>.

Une sélection sur critères parmi 50 projets éligibles

Tisséo Collectivités accompagne au quotidien les employeurs de la grande agglomération toulousaine afin d'œuvrer collectivement à une mobilité plus respectueuse de l'environnement. A travers son expertise, le conseil en mobilité a permis à 272 établissements de disposer d'éléments d'analyse pour mieux connaître les pratiques de mobilité des salariés et, ainsi, d'adopter des pratiques de management de la mobilité incitant au changement modal, de la voiture particulière vers des modes alternatifs (marche à pied, vélo, covoiturage, autopartage).

A l'occasion de cette édition, le jury a désigné 5 lauréats après une pré-sélection de 10 projets analysés par le comité technique des Trophées Ecomobilité parmi 50 projets éligibles.

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Toulouse, le 11 janvier 2020

Le jury

Un jury composé de membres de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toulouse (**CCIT**), de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (**ADEME**), de l'agence régionale Energie Climat Occitanie, Accélérateur de la transition énergétique (**AREC**) de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (**CARSAT**), de **Tisséo Collectivités** et présidé par Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités a départagé les candidats.

Les catégories de prix

- Un prix « **Management de la mobilité** » : démarches de plan de mobilité abouties et exemplaires
 - « Or » correspondant à une démarche d'excellence.
 - « Argent » correspondant à une démarche remarquable.
 - « Bronze » correspondant à une démarche bien engagée.
- Un prix « **Coup de pouce** » : démarche de plan de mobilité employeur en cours de lancement.
- Un prix « **Innovation** » : action inédite ou mise en place de plusieurs actions impliquant une remise en question des modèles traditionnels

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr